

MESGANTHROP

Mesures sur site pour une gestion intelligente d'espace anthropisés

CONTEXTE :

La gestion des anciens sites industriels représente une priorité réaffirmée par le Gouvernement dans la déclaration de politique régionale (DPR) de juillet 2017. La démarche de revalorisation est décrite dans le Code Wallon de Bonnes Pratiques (CWBP). Le choix de mode de gestion passe par une bonne connaissance des milieux concernés. Ces recherches sont des étapes longues et coûteuses, ce qui freine la remise en état et l'assainissement des sites concernés. Depuis quelques années, des outils d'analyse permettent la mesure de contaminants sur site.



SPW : Jean-Louis Carpentier, Arnaud Warin, F.-X. Heynen

OBJECTIFS :

Le projet Mesganthrop s'inscrit dans un projet de requalification d'espaces historiquement «anthropisés» et s'inscrit dans une démarche de gestion durable, intelligente et responsable du territoire. Il repose sur la mise en place d'un site atelier pour mettre en œuvre des outils de mesures sur le terrain afin de :

- diminuer les délais de caractérisation ;
- conduire à une caractérisation plus précise de sites et sols pollués à moindre coût.

MISE EN OEUVRE :

Le projet propose de quantifier les avantages et inconvénients de la mise en œuvre de mesures de contaminants sur le terrain dans la gestion d'anciens sites industriels.

Il s'appuie sur un ancien site de l'industrie du charbon, avec des polluants potentiels tels que les huiles minérales et les HAP.

Le projet se déroulera comme suit:

- Mise à jour de l'état de l'art concernant les outils de mesure de contaminants sur site → choix d'un ou plusieurs appareils d'études.
- Etat des lieux des connaissances du site atelier.
- Prise en main de l'appareil, validation des mesures de l'appareil au laboratoire.
- Comparaison et corrélation des résultats entre les outils d'analyse sur le terrain et les appareils de laboratoire.
- Mise en œuvre de l'appareil sur le terrain → Rédaction d'un protocole.
- Comparaison des approches de caractérisation de sites pollués avec et sans les mesures sur site (coûts, temps, cartographie de la pollution).
- Adaptation éventuelle des procédures de gestion de sites pollués et du Code Wallon des bonnes pratiques.

DUREE DU PROJET: 2015 - 2019

FINANCEMENT : Fonds Moerman

PARTENAIRES : BELGARENA

BUDGET : 770 k€